

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

REALISATION D'UN CADRE PROFILE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 3111 22 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 301 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 21 juin 2018,
sur avis conforme du Conseil général

REALISATION D'UN CADRE PROFILE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, pour réaliser un cadre profilé (rainure, feuillure, moulure) avec assemblage de base :

- ◆ de réaliser des dessins de détails d'exécution manuellement et/ou par système informatique ;
- ◆ de prendre connaissance de la procédure de transformation
- ◆ de préparer le poste de travail ;
- ◆ de préparer et régler l'outillage et les machines ;
- ◆ de découper les bois ;
- ◆ de tracer et d'usiner les bois pour assemblages de base ;
- ◆ d'assembler les bois ;
- ◆ de respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

en disposant de postes de travail avec dégauchisseuse, mortaiseuse, scie à rubans, outils manuels, PC connecté à internet pour la recherche d'informations techniques, logiciels techniques orientés vers le secteur,

en disposant des documents utiles (plans, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu, ...),

en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...),

en disposant des matériaux et matériels en suffisance,

en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,

en développant des compétences de communication,

dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques.

- ◆ en ce qui concerne la conformité de la production :
 - de préparer les épures et les traçages permettant la production,
 - d'usiner correctement,
 - d'obtenir une production conforme à la demande (éléments constitutifs, dimensions, types et qualité de l'assemblage ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des procédures :
 - d'organiser le travail de manière rationnelle,
 - d'appliquer les techniques et modes opératoires adaptés ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement :
 - de respecter l'application des règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie,
 - de respecter l'application des règles en matière de protection de l'environnement ;
- ◆ de réaliser des dessins de détails d'assemblage mi-bois, enfourchement et/ou embrèvement, tenon et mortaise (percée et/ou borgne) aux instruments manuels ou par système informatique ;
- ◆ de corroyer les bois mécaniquement et d'épaisseur identique ;
- ◆ de réaliser un cadre avec un assemblage mi-bois, un enfourchement et/ou embrèvement, tenon et mortaise (percée et/ou borgne) ;
- ◆ de gérer et d'organiser son poste de travail, de le nettoyer et de le ranger et d'assurer la maintenance appropriée du matériel;
- ◆ de trier et d'éliminer les déchets.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement code 3111 21 U11 D1 : « Réalisation d'un cadre avec assemblages de base » de l'enseignement secondaire inférieur de transition.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en respectant l'ensemble des éléments de contexte d'évaluation :

dans une situation pratique significative d'un contexte d'atelier,

en disposant de postes de travail avec dégauchisseuse, mortaiseuse, scie à rubans, outils manuels, PC connecté à internet pour la recherche d'informations techniques, logiciels techniques orientés vers le secteur,

en disposant des documents utiles (plans, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu, ...),

en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...),

en disposant des matériaux et matériels en suffisance,

en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,

en développant des compétences de communication,

dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques,

en respectant les critères suivants :

- ◆ en ce qui concerne la conformité de la production :
 - de préparer les épures et les traçages permettant la production,
 - d'usiner correctement,
 - d'obtenir une production conforme à la demande (éléments constitutifs, dimensions, types et qualité de l'assemblage ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des procédures :
 - organiser le travail de manière rationnelle,
 - d'appliquer les techniques et modes opératoires adaptés ;
- ◆ en ce qui concerne le respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement :
 - de respecter l'application des règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie,
 - de respecter l'application des règles en matière de protection de l'environnement ;

d'effectuer les tâches suivantes :

- ◆ de réaliser des dessins de détails d'assemblage mi-bois, enfourchement et/ou embrèvement, tenon et mortaise (percée et/ou borgne) aux instruments manuels ou par système informatique ;
- ◆ de débiter et corroyer les bois mécaniquement et d'épaisseur identique ;
- ◆ de réaliser un cadre avec traverse intermédiaire, assemblé par tenons et mortaises et comprenant rainure, moulure et feuillure (battée) intérieures, en recourant au moins à une dégauchisseuse et une raboteuse ;
- ◆ de gérer et d'organiser son poste de travail, d'approvisionner en matériaux et matériel, de le nettoyer et de le ranger et d'assurer la maintenance appropriée du matériel;
- ◆ de trier et d'éliminer les déchets.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la justification du choix du mode opératoire et du matériel utilisé,
- ◆ la précision du vocabulaire utilisé,
- ◆ le niveau d'organisation et des méthodes de travail,
- ◆ le niveau de qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

dans une situation pratique significative d'un contexte d'atelier,

en disposant de postes de travail avec dégauchisseuse, mortaiseuse, scie à rubans, outils manuels, PC connecté à internet pour la recherche d'informations techniques, logiciels techniques orientés vers le secteur,

en disposant des documents utiles (plans, fiches techniques des matériaux et équipements, méthode de travail, description du résultat attendu, ...),

en disposant des consignes organisationnelles (temps imparti, équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l'atelier, ...),

en disposant des matériaux et matériels en suffisance,

en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,

en développant des compétences de communication,

dans une épreuve individuelle, en travaillant en toute autonomie d'exécution (Analyse de la situation – Organisation de son travail - Application des modes opératoires appropriés) et dans le respect des consignes et des prescriptions techniques,

4.1. Menuiserie : Technologie

4.1.1. Réaliser des dessins de détails d'exécution manuellement et/ou par système informatique

- ◆ d'identifier les sources d'informations : plan d'exécution, croquis côtés, fiches techniques ;
- ◆ d'utiliser la terminologie technique ;
- ◆ d'utiliser les signes conventionnels : légende, cotation, échelle ;
- ◆ de citer les unités métriques, et utiliser les conversions d'unités ;
- ◆ d'énumérer les éléments de plans (le cartouche, les coupes, les vues, l'orientation, l'implantation): le vu et le caché ;
- ◆ de recourir aux notions de géométrie : perpendiculaire, parallèle, angles ;
- ◆ d'expliquer les éléments de l'ouvrage: types, principes généraux, éléments constitutifs ;
- ◆ de caractériser des dessins d'exécution : techniques, instruments, logiciel(s), codes, cotations, symboles ;

4.1.2. Prendre connaissance de la procédure de transformation

- ◆ d'expliquer les procédures de transformation du bois : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines ;

4.1.3. Préparer le poste de travail

- ◆ de citer les mesures de prévention et de protection contre le bruit et les émissions de poussière ;
- ◆ d'énumérer les types d'aspiration (centralisée, mobile) et d'expliquer les conditions d'utilisation et prescriptions des fabricants ;

4.1.4. Préparer et régler l'outillage et les machines

- ◆ de décrire les postes de travail en utilisant la terminologie ;
- ◆ de décrire les machines: types, caractéristiques et champ d'utilisation, équipements de sécurité, outils ;
- ◆ de décrire l'outillage spécifique à la production par leurs conditions d'utilisation, de conformité, les règles de sécurité, les équipements de protection collectifs et individuels, le champ d'application et les procédures de contrôle ;
- ◆ de décrire les machines spécifiques à la production, expliquer les conditions d'utilisation, conformité, règles de sécurité, champ d'application, vitesses de rotation, d'avancement et de

coupe, procédures de contrôle et de réglages et identifier les équipements de protection collectifs et individuels ;

- ◆ d'identifier les bois spécifiques à la production et expliquer leurs types, caractéristiques, propriétés physiques, conditions de façonnage ;

4.1.5. Découper les bois

- ◆ de décrire les machines de débitage et expliquer leurs conditions d'utilisation, de conformité, les règles de sécurité, les équipements de protection, le champ d'application ;
- ◆ d'identifier les bois et panneaux spécifiques à la production par leurs essences (propriétés), structure (orientation, compacité des cernes), propriétés physiques/mécaniques, conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue), défauts ;
- ◆ d'expliquer le débitage des bois : techniques, principes, plan de débitage ;

4.1.6. Tracer les bois pour assemblages de base

- ◆ de décrire les assemblages spécifiques à la production par leurs techniques, types, proportions, établissement ;
- ◆ d'expliquer les techniques d'épures ;
- ◆ d'expliquer les signes d'établissement conventionnels ;
- ◆ d'expliquer le traçage par ses outils, ses méthodes, ses unités de mesure ;
- ◆ d'identifier les défauts des bois spécifiques à la production ;

4.1.7. Usiner les bois pour assemblages de base

- ◆ de décrire les techniques d'usinage ;
- ◆ d'identifier et dessiner les types de profilage ;
- ◆ de décrire les techniques de contrôle par les outils de mesurage et les tolérances (jeu) des bois usinés ;
- ◆ d'identifier les bois spécifiques à la production: essences (propriétés), structure (orientation, compacité des cernes), défauts et de décrire les propriétés physiques/mécaniques, conditions de façonnage (longueurs, sections, finition attendue) ;

4.1.8. Assembler les éléments

- ◆ de décrire les procédures d'assemblage/ fabrication : terminologie, phases, chronologie des opérations, postes de travail, identification et champ d'utilisation des machines ;
- ◆ de décrire les techniques de serrage ;
- ◆ de décrire les techniques de fixation : types, propriétés, champ et modalités d'application, conditions de mise en œuvre, règles de sécurité, équipement de protection ;
- ◆ d'expliquer les assemblages par leurs types, méthodes, accessoires, proportions, principes (dimensionnement, contrainte, résistance aux sollicitations mécaniques, chimiques, thermiques, ...)
- ◆ d'expliquer les assemblages spécifiques à la production du cadre par leurs techniques ;
- ◆ d'identifier les organes de liaison et renforts d'assemblage par les types, mesures, champ d'application ;
- ◆ de classer les colles par types ;
- ◆ de décrire les techniques de ponçage ;

- ◆ d'expliquer les techniques de contrôle (équerrage, planéité,...) ;
- ◆ de définir les critères de conformité: planéité, jeu, qualité des joints, équerrage, dimensions (tolérances) ;

4.1.9. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps

- ◆ de caractériser les outillages et matériel par leurs conditions d'utilisation, les critères de conformité, les règles de sécurité, les équipements de protection, l'entretien et la maintenance de niveau 1 ;
- ◆ d'identifier les équipements de sécurité sur les dimensions des types, des conditions d'utilisation selon :
 - la tâche,
 - le poste de travail ;
- ◆ d'identifier les pictogrammes de sécurité ;
- ◆ d'expliquer :
 - les principes d'utilisation rationnelle des fluides et de l'énergie,
 - les mesures de prévention et de protection contre le bruit et la poussière,
 - les prescriptions des fabricants (utilisation rationnelle du matériel),
 - les déchets par leurs catégories, leurs types-classes et par le principe de tri,
 - l'environnement sous les dimensions de la source de pollution et des techniques de protection,
 - une fiche technique par son étiquetage et ses pictogrammes,
 - les produits dangereux par leurs types, par les risques liés à la manipulation, par les mesures de sécurité, par les mesures de prévention, par les règles de stockage et d'évacuation.

4.2. Menuiserie : Travaux pratiques

4.2.1. Réaliser des dessins de détails d'exécution manuellement et/ou par système informatique

- ◆ à partir des plans d'exécution, croquis cotés, catalogue et/ou fiche technique, consignes reçues :
 - d'identifier les documents techniques,
 - d'identifier les différents dessins d'architecte et/ou d'exécution,
 - d'interpréter les traits, les écritures, les symboles de représentation et la cotation,
 - d'identifier et de localiser un élément ou une partie d'ouvrage ;
- ◆ de réaliser manuellement et/ ou par système informatique les dessins utiles à la production ;

4.2.2. Prendre connaissance de la procédure de transformation

- ◆ en fonction de l'organisation de l'atelier et des travaux programmés, de prendre connaissance de la procédure de transformation ;

4.2.3. Préparer le poste de travail

- ◆ de (dé-) connecter les appareils d'aspiration ;
- ◆ d'organiser son poste de travail ;

4.2.4. Préparer et régler l'outillage et les machines

- ◆ d'identifier les outils et machines en fonction des tâches à exécuter ;

- ◆ de contrôler l'outillage ;
- ◆ de sélectionner l'outillage ;
- ◆ de positionner l'outillage ;
- ◆ d'installer les organes de sécurité sur les machines fixes ou portatives ;
- ◆ de vérifier l'état de fonctionnement des machines et des organes de sécurité sélectionnés ;
- ◆ en fonction du type de travail à effectuer :
 - de positionner et régler les outils de coupe, de ponçage, de façonnage,
 - de régler la vitesse de coupe, de rotation et d'avancement des machines,
 - de positionner et régler les dispositifs de sécurité ;

4.2.5. Découper les bois

- ◆ d'établir un plan de débitage ;
- ◆ de régler la vitesse de coupe sur les machines en fonction du type de matériau ;
- ◆ de découper les bois à l'aide des bordereaux et métrés, d'un plan de débitage, d'un gabarit et d'une ou des machines de débitage ;
- ◆ de trier les bois en fonction de la production et de leur emplacement dans l'ouvrage ;
- ◆ de trier et stocker les chutes ;

4.2.6. Tracer les bois pour assemblages de base

sur base d'un plan, d'un croquis, d'un relevé, de données numériques et/ou graphiques, de réaliser une épure ;

- ◆ d'établir les pièces ;
- ◆ de tracer les assemblages ;
- ◆ de tracer les pièces des éléments des ouvrages ;
- ◆ d'établir les éléments ;

4.2.7. Usiner les bois pour assemblages de base

- ◆ de positionner les pièces/ éléments ;
- ◆ de choisir et d'utiliser le type de machine adéquat pour corroyer, mortaiser, tenonner, entailler, percer, scier, profiler... en fonction des dimensions, du nombre de pièces et du profil souhaité ;
- ◆ de régler les vitesses (avancement, rotation), en fonction des dimensions, du nombre de pièces et du profil souhaité ;
- ◆ d'usiner les assemblages en fonction d'un traçage, du plan, du type d'ouvrage ;
- ◆ de contrôler le jeu et les dimensions des assemblages et la conformité de l'usinage en fonction du plan d'exécution ;

4.2.8. Assembler les éléments

- ◆ d'établir l'ordre chronologique des opérations d'assemblage en fonction de l'organisation et des travaux programmés ;
- ◆ en fonction du type d'ouvrage, des prescriptions techniques, des consignes et des plans d'exécution :
 - de positionner les pièces usinées,

- de mettre en œuvre les moyens de mise en position, de serrage,
 - d'encoller les parties à assembler des éléments,
 - de serrer les assemblages de l'ouvrage,
 - de fixer les pièces usinées (clouer, coller, agraffer, visser),
 - d'installer les organes de liaison/ renforts d'assemblage ;
- ◆ de préparer les éléments à assembler :
 - d'affleurer,
 - de poncer,
 - de dépoussiérer,
 - de dégraisser,
 - ... ;
 - ◆ sur base des données techniques et des critères de conformité, de contrôler la conformité de l'assemblage ;
 - ◆ d'utiliser le matériel de contrôle ;

4.2.9. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps

- ◆ d'utiliser le matériel et les outils selon les règles de sécurité ;
- ◆ de vérifier la conformité du matériel ;
- ◆ de contrôler visuellement l'état de l'outillage (usure, état de coupe, sécurité électrique, ...) ;
- ◆ d'identifier les situations nécessitant une intervention spécifique ;
- ◆ d'appliquer les prescriptions des fiches techniques «sécurité des équipements» ;
- ◆ d'utiliser les EPI et EPC adaptés à la tâche et au poste de travail ;
- ◆ de prendre les dispositions de prévention incendie ;
- ◆ d'adapter son attitude en fonction des pictogrammes ;
- ◆ d'utiliser les fluides et l'énergie de manière efficace et rationnelle ;
- ◆ d'utiliser les machines et outils de manière efficace et rationnelle ;
- ◆ d'utiliser les matériaux de manière économique ;
- ◆ de prendre les mesures de prévention et de protection contre le bruit ;
- ◆ de limiter les émissions de poussière ;
- ◆ de trier et d'évacuer les déchets sur chantier/ poste de travail ;
- ◆ d'assurer la protection de l'environnement par rapport à la nocivité de certains matériaux et substances ;
- ◆ d'identifier les produits dangereux, toxiques ou inflammables.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Menuiserie : travaux pratiques », il est recommandé de ne pas dépasser deux étudiants par établi et un étudiant par machine.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Menuiserie : Technologie	CT	J	24
Menuiserie : Travaux pratiques	PP	C	72
7.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120